

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte



Description:

L'utilisation de la trousse SEXTO est réservée exclusivement aux intervenants scolaires du Québec pour des raisons légales. De plus, son utilisation doit préalablement avoir fait l'objet d'une entente entre le service de police qui dessert le territoire où se situe l'établissement scolaire et le Directeur des poursuites criminelles et pénales (DPCP). Veuillez noter qu'un badge d'attestation sera attribué uniquement aux intervenants des établissements scolaires se trouvant sur un territoire où une telle entente a été conclue. Avant de compléter la formation, il vous est donc recommandé de valider cette information auprès de votre direction ou de votre service de police...

Badge attribué à : Amélia Pépin

<https://www.cadre21.org/membres/09546f614a91d33f3acb85ab>

Date d'obtention : 2024-06-26 15:45:57

Preuve et attestation de développement professionnel

Sexto 2 - Architecte

Question 1 - Comment puis-je résumer les étapes de la méthode Sexto?

En résumé, il faut faire les étapes préliminaires, puis vérifier l'information pour ensuite estimer si l'acte était impulsif ou malveillant. Nous avons différentes étapes à suivre si le geste est impulsif ou s'il est malveillant. Il est toujours primordial de parler à l'auteur du signalement et ensuite de parler à la victime.

Question 2 - Qu'est-ce que je retiens des 3 mises en situation présentées?

C'est important que je retienne que selon les différentes situations, il est possible que les jeunes veulent collaborer avec les intervenants et que dans d'autres situations, les jeunes ne veulent pas coopérer. Je retiens également que c'est important de rassurer la victime lors de l'intervention, de bien appliquer les étapes du protocole et de bien remplir la grille d'évaluation pour déterminer la nature de l'incident.

Question 3 - Quelle étape me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode Sexto?

Selon moi, l'étape qui me semble la plus délicate lors de l'application de la méthode sexto, c'est lorsqu'il faut confisquer les appareils des jeunes. En effet, je crois que c'est une étape délicate puisque le matériel ne nous appartient pas, mais l'étape est nécessaire pour assurer que la ou les photos ne circulent pas.